Programme du BAC PRO
Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique



Maîtriser la connaissance des chevaux

Maîtriser les activités d'élevage et de valorisation des chevaux

Développer des compétences de management et gestion d'entreprise

Maîtriser l'accueil et l'animation

Maîtriser les gestes professionnels

Maîtriser les soins, l'entretien et le travail de base liés aux chevaux

Maîtriser l'entretien des matériels et des locaux

Formation Bac Pro CGEH 2 ans ou 3 ans (2nde Pro Productions + 1ère et Tale CGEH)		Période d'Évaluation																							
Modules et objectifs généraux		Capacité à certifier	Classe de Première											Classe de Terminale											
2nde (EG/EP)	1ère / Tale (MG/MP)		s	o	n	d	j	f	m	a	m	j	s	o	n	d	j	f	m	a	m	j			
EG1 / MG1 Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique. Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre. Exploiter la modélisation d'un phénomène.		**C1** Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel (biologie-écologique, physique-chimie, TIM, mathématiques).																							
EG2 / MG2 Analyser l'information. Élaborer une pensée construite. Formuler un point de vue argumenté et nuancé.		**C2** Débattre à l'ère de la mondialisation (documentation, histoire-géo, enseignement moral et civique, lettres).																							
EG3 / MG3 Exprimer ses aspirations dans une culture commune. Positionner son projet professionnel. Communiquer avec le monde.		**C3** Développer son identité culturelle (lettres, ESC, EIE, LV anglais).																							
EG4 / MG4 Développer un mode de vie actif et solidaire. Mettre en œuvre un projet collectif. Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif.		**C4** Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles (ESC, EIE, histoire-géo, enseignement moral et civique, EPS-Apsa).																							
EP1 : Identifier l'organisation économique et sociale de la production.		**C5** Justifier des choix techniques liés à la conduite des activités hippiques (zootechnie, hippologie).																							
EP2 : Identifier les interactions entre les êtres vivants dans leur environnement.		**C6** Élaborer un diagnostic global de l'entreprise hippique dans un contexte de durabilité (SESG, zootechnie, hippologie).																							
EP3 : Expliquer et mettre en oeuvre les opérations techniques nécessaires à l'entretien d'une cavalerie et des installations dans un contexte de durabilité et de respect du bien-être animal ; caractériser les surfaces en herbe associées à l'activité hippique.		**C7** Communiquer en situation professionnelle (SESG, zootechnie, hippologie).																							
MP1 : Analyser la conduite d'une entreprise hippique dans un contexte de durabilité.		**C8** Caractériser le contexte des activités hippiques (SESG, zootechnie, hippologie, agronomie, STE).																							
MP2 : Caractériser les activités liées à l'utilisation du cheval dans le contexte social, économique, réglementaire et politique.																									
MP3 : Mettre en oeuvre des démarches de gestion adaptées.		**C9** Réaliser la gestion technico-économique, humaine et commerciale de l'entreprise dans une logique de développement durable (SESG, zootechnie, hippologie, agronomie, STE).																							
MP4 : Présenter les caractéristiques biologiques, physiologiques et comportementales des équidés permettant de raisonner les choix techniques en matière de gestion d'une cavalerie et du travail du cheval.																									
MP5 : Gérer une cavalerie et les surfaces en herbes associées dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal.		**C10** Gérer une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal (SESG, zootechnie, hippologie, agronomie, pratique équestre, STE).																							
MP6 : Gérer le travail de différentes catégories de chevaux dans le respect des règles de sécurité et du bien-être animal.		**C11** Gérer le travail du cheval en vue de développer ses potentialités dans le respect des règles de sécurité et du bien-être animal (hippologie, pratique équestre).																							
MP7 : Assurer la fonctionnalité des installations, matériels et équipements dans le respect des réglementations et de la prévention de la santé et de la sécurité au travail.																									
MAP : Module d'Adaptation Professionnelle.		**C12** S'adapter à des enjeux professionnels particuliers : initiation à l'animation.																							
Total heures 2nde Pro	**525h**	**Total heures 1ère + Tale**	**1330h**																						

Programme du CAP
Palefrenier soigneur

Formation CAPa Palefrenier Soigneur			Période d'Évaluation																						
Unité Capitalisable	Capacité Intermédiaire	Volume Horaire	1ère Année										2ème Année												
			s	o	n	d	j	f	m	a	m	j	s	o	n	d	j	f	m	a	m	j			
UC1 Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.	**C1.1** Prendre position dans une situation à caractère social et civique.	180																							
	C1.2 Utiliser des outils dans des situations de la vie courante.																								
UC2 Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.	**C2.1** S'exprimer à travers une réalisation personnelle.	108																							
	C2.2 Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel.																								
UC3 Intéragir avec son environnement social.	**C3.1** Adapter son langage et son comportement aux situations de communication.	120																							
	C3.2 S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif.																								
UC4 Réaliser des soins courants aux équidés.	**C4.1** Réaliser des manipulations et interventions courantes sur les équidés.	168																							
	C4.2 Réaliser des travaux liés à l'alimentation et à l'entretien des équidés.																								
UC5 Réaliser des travaux liés à l'utilisation des équidés.	**C5.1** Mettre en œuvre le travail des équidés.	180																							
	C5.2 Préparer les équidés pour une épreuve ou une vente.																								
UC6 Effectuer les travaux liés à l'entretien courant des matériels, bâtiments, installations, aires de travail et abords.	**C6.1** Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, bâtiments et équipements.	36																							
	C6.2 Effectuer des travaux simples d'aménagement, d'entretien et de réparation.																								
UC7, UCARE Animation équidés.	**C7.1** Préparer l'activité.	48																							
	C7.2 Gérer l'activité.																								
Volume Horaire Total		840																							

PÔLE AGRICULTURE

- CAPa Métiers de l'Agriculture
 option Grandes Cultures
 option Élevage Ruminants
- BPREA

PÔLE CHEVAL

- CAPa Palefrenier Soigneur
- BAC PRO CGEH
 Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique
- CS Éducation et Travail des Jeunes Équidés

PÔLE PAYSAGE

- CAPa Jardinier Paysagiste
- BAC PRO Aménagements Paysagers
- CS Sols Sportifs Engazonnés

PÔLE VITICULTURE

- CAPa Métiers de l'Agriculture
 option Viticulture
- BPREA

Suivez-nous !

Personne à contacter : Coordinateur(trice) de la filière

03.86.45.15.23 — Rue de la Brosse - 89290 Venoy

cfa.yonne@educagri.fr — www.terresdelyonne.com



Visitez notre site web

Retrouvez les taux de nos formations

L'EPL des Terres de l'Yonne est certifié « Qualité » : Qualiopi & QualiFormAgri (réf.132)

LES CAMPUS DU VIVANT Bourgogne Franche-Comté

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

CAPIAT

Illustrations : Adobe Stock - Vincent | Freepik - Macrovector - Pikisuperstar - Archipoe - Rochak Shukla - Timmdesign

CFA AGRICOLE DE L'YONNE

CAP Agricole
Palefrenier Soigneur
BAC PRO
Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique



FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE

DOC-GAF-010-11_V02

EPL DES TERRES DE L'YONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

CAP Agricole Palefrenier Soigneur



Formation par apprentissage - Diplôme de niveau 3

Code RNCP : 38389 - Intitulé de la certification : CAPA Palefrenier Soigneur - Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire - Date de début des parcours certifiants : 01/01/2024

CONDITIONS D'ENTRÉE ET INSCRIPTION

- *Avoir signé un contrat d'apprentissage.*
- *Passer un entretien de motivation, et un test de positionnement (pour adaptation de parcours).*
- *Validation d'un dossier d'admission après la signature du contrat.*
- *Entrée en formation jusqu'au 31 Décembre pour une validation de diplôme en 2 ans.*

VALIDATION DU DIPLÔME

- *Le diplôme est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après réussite des épreuves évaluées.*
- *Ce diplôme est obtenu après validation de chacune des 7 Unités Capitalisables qui construisent la formation.*
- *En cas d'échec, le candidat peut représenter les UC manquantes à vie.*
- *Pas d'équivalence.*

LES POURSUITES D'ÉTUDES

- **Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole*.**
- **Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique*.**

**** Ce brevet professionnel et ce bac pro sont proposés dans notre CFA.***

LES MÉTIERS VISÉS ET DÉBOUCHÉS

Le(a) titulaire du C.A.P agricole palefrenier soigneur assure les soins aux chevaux :
- *Toilette, Alimentation, Soins vétérinaires élémentaires.*

Ainsi que l'entretien des écuries et du matériel :
- *Sellerie, Manèges, Harnais.*

Il(elle) peut travailler comme :
- *Garçons de cour, groom,*
- *Palefrenier, palefrenier-soigneur,*
- *Cavalier-soigneur,*
- *Assistant d'élevage,*
- *Assistant-animateur.*

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le CAPa Palefrenier Soigneur dure deux ans soit 3640 heures (la durée peut être modulée de 1 à 3 ans). Il s'agit d'une formation rémunérée avec une durée de travail de 35h par semaine, en entreprise et au CFA.

1ÈRE ANNÉE

12 semaines au CFA :
soit 420 heures
40 semaines en milieu professionnel :
soit 1400 heures (dont 5 de congés payés)

2ÈME ANNÉE

12 semaines au CFA :
soit 420 heures
40 semaines en milieu professionnel :
soit 1400 heures (dont 5 de congés payés)



INFORMATIONS COMMUNES AUX 2 DIPLÔMES



PUBLIC CONCERNÉ / PRÉREQUIS

- *Candidat(e)s entre 16 et 29 ans ou 15 ans à la sortie de 3ème.*
- *Pas de prérequis de niveau demandé.*

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Des frais pédagogiques d'un montant de 65€ sont à régler en début d'année correspondant à la carte de self, les envois postaux, les photocopies nécessaires au cours de l'année scolaire.

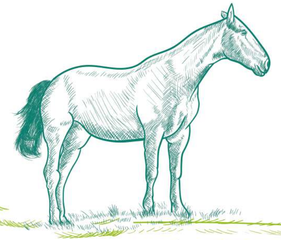
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- *Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, jeux de rôle, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia...).*
- *Travail individuel et travail collectif tutoré ; évaluations.*
- *Journées de formation délocalisées, en entreprise ou au sein de l'exploitaiton de l'EPL, avec mise en situation pratique.*

La rémunération d'un(e) apprenti(e) dépend du secteur (privé ou public), de son âge, du niveau de diplôme préparé et de l'année d'exécution du contrat.
Réalisez une simulation sur la rémunération possible sur

WWW.ALTERNANCE.EMPLOI.GOUV.FR





RÉMUNÉRATIONS ET FINANCEMENTS

- *Aucun frais de formation ne sera à supporter par l'apprenti.*
- *Dans le secteur privé, la prise en charge financière du contrat d'apprentissage s'effectue via les différents OPCO qui versent au CFA un montant annuel déterminé par France Compétences.*
- *Dans le secteur public, le CNFPT prend en charge une partie des frais de formation, le reste est à la charge de l'employeur.*

NOS PLUS

+ *Un site d'apprentissage implanté sur un domaine de 60ha.*

+ *Un CFA entouré d'un lycée agricole, d'un CFPPA et d'une exploitation agro-viticole permettant un contact simplifié entre les structures, les apprentis et les élèves.*

+ *Un partenariat avec un centre équestre du département permettant la pratique équestre.*

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION



BAC PRO CGEH en 2 ou 3 ans

Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique



Formation par apprentissage - Diplôme de niveau 4

Code RNCP : 38076 - Intitulé de la certification : Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique
Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Date de début des parcours certifiants : 01/01/2024

CONDITIONS D'ENTRÉE ET INSCRIPTION

- *En 2 ans : Titulaire d'un CAP ou sortie de 2de.*
- *En 3 ans : Sortie de 3ème ou équivalent.*
- *Galop 4 recommandé : Pour une entrée en 2de.*
- *Galop 5 recommandé : Pour une entrée en 1ère.*
- *Avoir signé un contrat d'apprentissage.*
- *Passer un entretien de motivation, et un test de positionnement (pour adaptation de parcours).*
- *Validation d'un dossier d'admission après la signature du contrat.*
- *Entrée en formation jusqu'au 31 Octobre pour une validation de diplôme en 2 ou 3 ans.*

VALIDATION DU DIPLÔME

- *Le diplôme est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après réussite des épreuves évaluées.*
- *Ce diplôme est obtenu en contrôle continu de formation et épreuves terminales.*
- *Pas d'équivalence.*

LES POURSUITES D'ÉTUDES

- *BTSa Analyse et conduite de systèmes d'exploitation.*
- *BTSa Productions animales.*
- *CS (certifi cat de spécialisation) Education et travail des jeunes équidés.*
- *Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport (BPJEPS) spécialité activités équestres.*

LES MÉTIERS VISÉS ET DÉBOUCHÉS

- *Entraîneur,*
- *Chef ou Responsable d'écurie ou d'entreprise équestre,*
- *Groom,*
- *Premier garçon.*

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique en 2 ans compte 1330h en centre et 1855h en centre en 3 ans. Il s'agit d'une formation rémunérée avec une durée de travail de 35h par semaine, en entreprise comme au CFA.

2DE PRO PRODUCTIONS : Activités hippiques

15 semaines au CFA :
soit 525 heures

37 semaines en milieu professionnel :
soit 1295 heures (dont 5 de congés payés)

CLASSE DE 1ÈRE

19 semaines au CFA :
soit 665 heures
33 semaines en milieu professionnel :
soit 1155 heures (dont 5 de congés payés)

CLASSE DE TERMINALE

19 semaines au CFA :
soit 665 heures
33 semaines en milieu professionnel :
soit 1155 heures (dont 5 de congés payés)